



# PPMR : un COSUI et des nouvelles propositions de la CFDT

La **CFDT** était représenté par : Joëlle MARTICHOUX, Jean-Marie KHIARI, Cedric MALLARTE en présentiel, Dominique VINCENT, Christian JACOB en visio.

## **COSUI n°4 du 04/06/2026 : sécurité des agents sur route, les débats s'intensifient**

La quatrième réunion du Comité de suivi du Plan de prévention renforcé (PPMR) s'est tenue le 4 juin 2026. La **CFDT** y était présente et a suivi l'ensemble des échanges.

Au programme : accidentalité en hausse, bras de fer autour de deux projets d'instruction controversés, et présentation d'un nouveau dispositif national de formation.

### **Ce que vous devez retenir :**

- Le nombre total d'accidents continue d'augmenter, malgré l'absence de blessé depuis le début de l'année.
- Deux projets d'instruction sur les interventions en bande d'arrêt d'urgence cristallisent les tensions avec les agents des DIR — et pourraient être soumis au vote dès le 8 juin, malgré un rejet syndical quasi-unanime.
- Un nouveau cadre national de formation (QUAPODES élargi) est sur la table : compagnonnage, recyclage obligatoire, réalité virtuelle... des avancées réelles, mais des questions ouvertes sur les moyens et les effectifs.

La **CFDT** a porté ses positions et restera vigilante sur les suites données.

## **Au préalable : un échange technique CFDT / Administration pour des avancées utiles pour le terrain**

Dans la continuité des travaux du PPMR, la **CFDT** a récemment échangé avec l'administration sur plusieurs sujets techniques directement liés aux conditions d'intervention des agents des DIR.

Ces échanges ont permis d'obtenir des réponses et précisions qui intéressent directement les équipes de terrain.

Voici les principaux enseignements. Les citations sont des transcriptions issues des notes de vos représentants et ne sont pas forcément exactes au mot près, mais relèvent l'idée générale des propos de l'administration.

### **Sécuriser les interventions sur véhicules en panne**

La **CFDT** a demandé que les règles concernant les interventions sur BAU ou dans les refuges soient rendues plus lisibles, notamment lorsqu'un usager peut revenir à son véhicule.

*« Ce qui nous intéresse, c'est que la règle soit compréhensible et applicable partout, dans les mêmes conditions. »* (administration)

L'administration a reconnu que plusieurs situations nécessitent encore des clarifications, notamment la notion de « mise en sécurité » et la gestion des interventions très courtes.

### **Zone tampon, courte durée : besoin d'adaptations réalistes**

Vos experts ont rappelé que le respect strict des 100 m est parfois impossible, surtout en intervention court-durée.

*« Certaines prescriptions doivent être précisées pour tenir compte des situations rencontrées en patrouille. »* (administration)

Des ajustements sont envisagés pour intégrer davantage les cas particuliers courants.

### **Dispositifs visuels : des évolutions possibles**

La **CFDT** a demandé l'autorisation de dispositifs améliorant la lisibilité des interventions pour les usagers :

- chevrons KR44,
- rampes KR41,
- messages orientant (« serrez à gauche »).

Sur ce point, l'administration confirme que le sujet est désormais intégré dans les travaux nationaux :

*« La question d'un signal redirectif fait partie des évolutions en cours d'étude. »*

C'est une avancée notable, proche des demandes que les agents expriment depuis longtemps.

## **Vidéos d'accidents : vers une utilisation pédagogique**

La **CFDT** a insisté pour que les vidéos d'incidents filmées par les CIGT soient utilisées dans les CEI.

L'administration y est favorable, sous certaines réserves juridiques :

*« Les vidéos ont un vrai intérêt pédagogique si l'anonymisation est garantie. »*

Il est envisagé de créer un cadre clair permettant leur diffusion pour les quarts d'heure sécurité.

## **Poids lourds et véhicules abandonnés : besoin d'un cadre national**

Vos experts signalent des difficultés récurrentes avec les véhicules en pause ou abandonnés sur BAU ou bretelles.

L'administration partage ce constat :

*« Ce sujet nécessite une clarification interservices. »*

Un travail commun avec les forces de l'ordre est indispensable au niveau national et local.

## **Conclusion : des évolutions engagées, des clarifications attendues**

Ces échanges ont permis d'obtenir plusieurs ouvertures concrètes et une écoute sur les réalités du terrain.

---

**Prochain COSUI le 7 juillet 2026 - 14h00**